



Versailles et les fêtes de cour

sous le règne de Louis XIV

Au service du pouvoir royal

Dès le début de son règne, Louis XIV accorde une importance toute particulière aux divertissements et aux fêtes. Profondément marqué par la Fronde*, le roi souhaite attirer la noblesse à la cour pour mieux la « domestiquer ». Chasses, promenades, représentations théâtrales, concerts, ballets, bals, collations*, jeux d'adresse et jeux de table* font partie des principaux attraits de la vie à la cour. Le roi veille donc à ce que les courtisans ne manquent pas de distractions.

Outre les divertissements quotidiens, le roi offre souvent de grandes fêtes : baptêmes et mariages princiers, présentation des derniers embellissements du domaine de Versailles, visites de souverains étrangers sont autant d'occasions d'organiser des festivités. Les victoires militaires donnent aussi lieu à des célébrations. Le roi entend ainsi récompenser les seigneurs qui ont risqué leur vie à la guerre.

Louis XIV organise ces fêtes autant par goût que par devoir : excellent danseur, il aime être le centre de fastueux spectacles, mais il estime aussi que les fêtes contribuent au prestige du royaume et qu'un grand roi se doit d'en donner.



Le carrousel donné en 1662 dans la cour des Tuileries à Paris pour célébrer la naissance du dauphin.
Peinture d'après Henri Gisse, 17^e siècle.
Château de Versailles.

Organisation des fêtes



Projet de costume imaginé par Jean Bérain, dessinateur des Menus-Plaisirs.

Lorsque le roi décide d'organiser une fête, il donne ses ordres au Premier gentilhomme* de la Chambre*. Cet officier* du roi est à la tête du service des Menus-Plaisirs, service qui coordonne les préparatifs des fêtes et réalise, parfois dans des délais très brefs, des costumes et des décors somptueux.

Pour créer les divertissements donnés à l'occasion des fêtes, les Menus-Plaisirs font appel à des artistes aussi renommés que Molière*, Lully* et Beauchamp*. De leur collaboration naissent des spectacles mêlant toutes les disciplines artistiques.

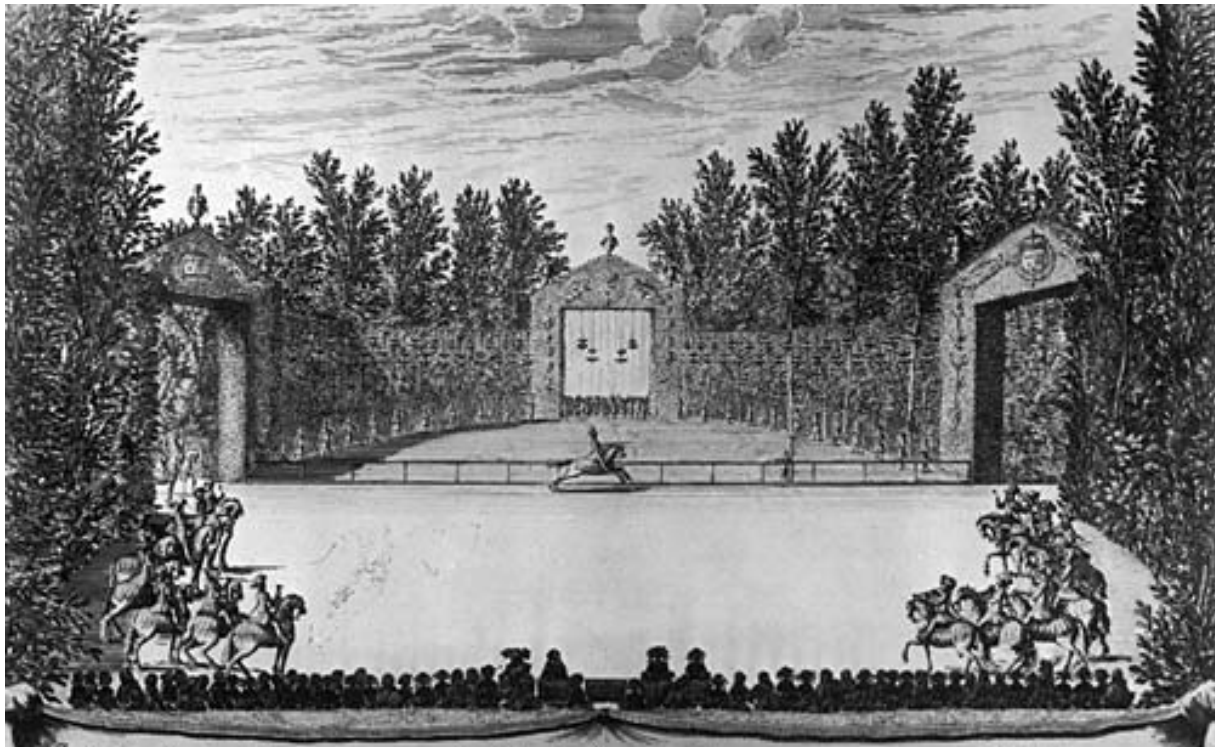
Le roi souhaite que la magnificence des fêtes qu'il offre à sa cour soit connue en province et à travers toute l'Europe. Aussi charge-t-il des écrivains et des illustrateurs d'en garder le souvenir par les relations* qu'ils écrivent ou par les gravures qu'ils réalisent. C'est grâce à ces relations officielles et aux gazettes* de l'époque que nous connaissons aujourd'hui encore de manière très précise le déroulement des plus belles fêtes du règne de Louis XIV.

Les Plaisirs de l'Île enchantée (1664)

Pour présenter à la cour les embellissements réalisés à Versailles depuis le début de son règne* personnel, Louis XIV donne une grande fête qui se déroule du 7 au 14 mai 1664. Il n'est pas possible d'accueillir les six cents invités dans le château. Les festivités ont donc pour cadre le jardin. Elles n'en sont que plus appréciées : le roi et ses invités ont hérité de la Renaissance italienne le goût des fêtes costumées, données en plein air et ayant pour thèmes des sujets empruntés à la mythologie et aux récits de chevalerie.

La fête des Plaisirs de l'Île enchantée s'inspire d'un poème narratif très à la mode à l'époque : le *Roland furieux* du célèbre écrivain italien l'Arioste*. L'épisode qui fournit l'argument* de la fête raconte comment la magicienne Alcine retint prisonniers Roger et ses chevaliers sur une île enchantée où ils passèrent leur temps en distractions jusqu'à ce que l'enchantement fût rompu.

Le 7 mai, vers six heures du soir, la fête débute par un carrousel* : revêtus de somptueux costumes, le roi et les grands seigneurs défilent devant les reines* et toute la cour. Ils incarnent des personnages du *Roland furieux*. C'est bien sûr au roi, chef de la noblesse, que revient le rôle du héros Roger. Les seigneurs, eux, sont les chevaliers qui constituent la suite de ce héros. Le carrousel est suivi d'une course de bague*, d'un ballet et d'une collation*.



La course de bague – 7 mai 1664.

Gravure par Israël Silvestre, 1664.

Château de Versailles.

Le soir du 8 mai, dans un théâtre de verdure dressé au milieu de l'allée Royale, la cour assiste à la représentation de *La Princesse d'Élide*, spectacle créé spécialement pour l'occasion par Molière*, Lully* et Beauchamp*.

Le 9 mai, à la tombée de la nuit, un ballet est donné sur une plate-forme aménagée sur le bassin du Rondeau*. Le spectacle se termine par un feu d'artifice et par l'embrasement du décor représentant le palais de la magicienne Alcine.

Après ces trois journées exceptionnelles, les festivités se prolongent jusqu'au 14 mai. La cour assiste à des pièces de Molière* (représentation de la première version du *Tartuffe*, des *Fâcheux* et du *Mariage forcé*), participe à des jeux équestres, chasse dans le parc, visite la Ménagerie* que Louis XIV vient de faire construire dans le domaine de Versailles.

Le Grand Divertissement royal (1668)

Malgré le succès des Plaisirs de l'Île enchantée, certains courtisans se plaignent. Le château étant trop petit, le roi n'a pu offrir un logement à tous ses invités pendant leur séjour à Versailles et certains ont dû se résoudre à dormir dans leur carrosse ! En conséquence, lorsque Louis XIV décide de donner à nouveau une grande fête à Versailles, il limite la durée des festivités à une seule journée.

Le 18 juillet 1668, plus de mille invités participent au Grand Divertissement royal. Cette fête officielle célèbre la fin de la guerre de Dévolution* et le rattachement de la Franche-Comté à la France. Elle comprend une promenade dans les jardins de Versailles, une collation*, une représentation de *Georges Dandin* (comédie de Molière* entrecoupée d'intermèdes chantés et dansés composés par Lully*), un festin, un bal et un feu d'artifice.

Sur ordre du roi, l'accès des jardins est ouvert au peuple, qui assiste en spectateur aux festivités et pille les buffets après le passage de la cour.

Plus libres que lorsqu'ils créent des bâtiments définitifs, les artistes du roi se sont surpassés en imaginant de somptueuses salles de verdure qui accueillent les divertissements. Comble du raffinement, ces architectures provisoires sont agrémentées de jeux d'eau qui complètent ceux des fontaines du jardin.



La représentation de Georges Dandin, comédie-ballet de Molière et Lully.

Gravure par Jean Le Pautre, 1678.

Château de Versailles.

Les Divertissements de Versailles (1674)

En 1674, la ville de Versailles commence à se développer. Les courtisans fortunés s'y font construire des hôtels particuliers. Le château a été agrandi, le roi peut donc envisager de séjourner à Versailles avec toute la cour. Pour célébrer la reconquête de la Franche-Comté, Louis XIV organise une fête dont les divertissements s'étendent sur six journées, réparties entre le 4 juillet et le 31 août 1674.

Parmi les nombreux spectacles que le roi offre à l'occasion des Divertissements de Versailles figurent la représentation de deux célèbres pièces : *Le Malade imaginaire*, comédie de Molière* et *Iphigénie*, tragédie de Racine* jouée dans l'Orangerie*.

Signe que l'élégant petit relais de chasse de Louis XIII est devenu une fastueuse demeure royale, le souper donné le premier jour de la fête n'a pas pour cadre les jardins mais le château. Les invités du roi ont ainsi l'occasion d'admirer le magnifique décor des appartements royaux.

Chaque soirée se termine par l'illumination d'une partie du domaine. Les spectacles pyrotechniques sur lesquels s'achèvent les dernières journées sont particulièrement impressionnants. Le Premier peintre du roi en personne, Le Brun, crée un des feux d'artifices. Des centaines de figures lumineuses et colorées illuminent les jardins et le Grand Canal.



Le feu d'artifice sur le Grand Canal – 18 août 1674.

Gravure par Jean Le Pautre, 1676.

Château de Versailles.

Les fêtes de la fin du règne

Après l'installation de la cour à Versailles en 1682, Louis XIV instaure les « soirées d'Appartement » : trois fois par semaine (à l'origine le lundi, le mercredi et le jeudi), il offre aux courtisans des divertissements dans son Grand Appartement.

Au programme de ces soirées : collations*, concerts, bals, jeux de billard, jeux d'argent et de hasard.

En revanche, le roi limite le nombre des fêtes qui sortent de l'ordinaire et laisse à son fils, le Grand Dauphin, l'honneur de présider les derniers carrousels* du règne.

Les jardins étant presque finis, leur fragilité interdit désormais d'y monter des décors volumineux et d'y organiser des jeux équestres : les carrousels de 1685 et 1686 ont pour cadre la Grande Écurie.

Au fil des années, l'âge du roi, les deuils qui frappent la famille royale, le déficit des caisses de l'État et les guerres imposent des divertissements plus intimes. Louis XIV continue cependant de célébrer les baptêmes et les mariages princiers et de donner de fastueuses réceptions pour impressionner les ambassadeurs et les souverains en visite officielle.



Le carrousel des Galantes Amazones donné en 1686 dans la cour de la Grande Écurie.

Peinture par Jean-Baptiste Martin, 17^e siècle.

Château de Versailles.

Définitions :

Argument : sujet d'une pièce de théâtre, d'un ballet, d'un spectacle.

Arioste, Ludovic, dit l'Arioste (1474-1533) : poète italien très à la mode au 16^e siècle et au début du 17^e. Ses récits mêlant sentiments amoureux, prouesses chevaleresques et magie ont fait rêver le jeune Louis XIV et ont inspiré de nombreux artistes.

Bassin du Rondeau : ce bassin occupe l'emplacement du célèbre bassin d'Apollon, aménagé en 1671.

Beauchamp, Pierre (1636-1705) : danseur et chorégraphe très doué, Beauchamp est le professeur de danse de Louis XIV. Il imagine les parties dansées de plusieurs œuvres de Molière et de Lully (dont *Le Bourgeois gentilhomme*). Il contribue à codifier l'art de la danse (on lui attribue notamment la codification des cinq positions de danse).

Carrousel : défilé au cours duquel des cavaliers parquent dans de somptueux costumes.

Chambre : la Chambre est chargée de la santé et de l'habillement du roi ainsi que de l'organisation des conseils (réunions de travail au cours desquelles le roi fait part de ses décisions après avoir pris l'avis de ses ministres) et des divertissements.

Collation : le mot collation désigne habituellement un léger repas pris l'après-midi ou en soirée. Les collations offertes par le roi sont très raffinées. Certaines ressemblent davantage à des festins qu'à de simples collations.

Course de bague : jeu d'adresse consistant à lancer son cheval au galop et à décrocher au moyen d'une lance un anneau suspendu à un poteau.

Fronde (1648-1653) : nom donné à la rébellion des princes et des parlements qui a lieu en France pendant la minorité de Louis XIV et le gouvernement de Mazarin.

Gazette : journal.

Guerre de Dévolution (1667-1668) : première guerre de conquête de Louis XIV, entreprise à la mort de Philippe IV d'Espagne, père de la reine Marie-Thérèse. Selon le « droit de dévolution », qui avait cours dans certaines provinces belges, seuls les enfants d'un premier mariage héritaient des biens d'une personne qui s'était remariée. Prétextant cette loi, Louis XIV disputa à son beau-frère, Charles II d'Espagne, les Pays-Bas espagnols. Le traité d'Aix-la-Chapelle mit fin à la guerre de Dévolution en 1668.

Jeux de table : on désigne ainsi les jeux de cartes, de dés, d'échecs où les joueurs prennent place autour d'une table.

Le Brun, Charles (1619-1690) : réalise de nombreux décors à Versailles, dont celui de la galerie des Glaces.

Lully, Jean-Baptiste (1632-1687) : compositeur français d'origine italienne. Il compose avec Molière plusieurs comédies-ballets (dont *Le Bourgeois gentilhomme*) et devient directeur de l'Académie royale de musique en 1672.

Ménagerie : lieu où sont présentés des animaux rares ou exotiques.

Molière, Jean-Baptiste Poquelin, dit (1622-1673) : comédien, directeur de troupe et auteur de comédies. Ses spectacles alliant théâtre, musique et danse sont très appréciés de la cour.

Officier : personne qui est titulaire d'un emploi (office) au service du roi, d'un membre de la famille royale, de l'État ou du royaume.

Orangerie : bâtiment où sont rentrés les arbustes exotiques en hiver pour les protéger du froid.

Premier gentilhomme de la Chambre : officier choisi parmi les ducs et dont le rôle consiste notamment à régler les divertissements et les cérémonies marquantes de la vie du souverain (sacre, funérailles).

Racine, Jean (1639-1699) : auteur de tragédies classiques très appréciées du roi et de la cour. Louis XIV le nomme historiographe du roi en 1677 et lui confie donc la tâche de consigner par écrit tous les faits marquants de son règne.

Règne personnel : en 1661, Mazarin meurt. Louis XIV décide de ne pas prendre de premier ministre et de gouverner par lui-même : c'est le début de son règne personnel.

Reines : Anne d'Autriche, mère de Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche, épouse du roi.

Relation : récit détaillé d'un événement, d'une fête, d'un voyage...